

A propos de Capacités

Si on regarde la problématique du livret de compétences et l'ensemble des documents qui sont désormais à fournir pour chaque élève de nos classes.

1. **Première Clé de lecture** :
 - a. Livret de période.
 - b. Livret de compétences : *sur un cycle*
 - c. Fiche d'évaluations langues : *sur une scolarité élémentaire*
 - d. *Apprendre à porter secours* : *sur une scolarité complète*
 - e. BII : *sur un cycle*

Quelle organisation numérique peut compiler l'ensemble des données rassemblées par tous les enseignants d'un école pour retraiter en fonction des demandes les données pour imprimer ou diagnostiquer un état à un moment T ? Sauf erreur de ma part, il faut aussi tenter d'éviter de faire comme on le faisait pour les livrets papier. Livrets qui se passaient de classe en classe (avec toutes les richesses d'une année de travail d'un enseignant), qui finissaient par dormir souvent au fond des armoires et sur lesquels on venait ajouter périodiquement tout document que l'IEC ou le conseil des maîtres jugeaient bon de placer.

2. **Seconde clé** : enseigner et évaluer mais pas forcément remplir ou utiliser des usines à cocher.
3. **Troisième clé** : comment faire aussi pour que ce ne soit pas l'enseignant de fin de cycle qui remplisse tous ces documents. Cette tâche devenant tellement immense, on finit par simplifier : réduction du nombre de compétences, confusion entre le livret de période le livret de compétences et même dans certains cas "constatés" plus rien du tout.
4. **Quatrième clé** : les répartitions de cycle pour se répartir le travail et surtout à intégrer au système pour qu'elles soient connues et utilisées par tous.
5. **Cinquième clé** : que cherche-t-on à faire ? De quoi a-t-on besoin ? Doit-on aller aussi loin ? Faut-il utiliser des documents numériques qui ne remplacent que modestement le papier ?
6. **A partir de ce constat**
Excel ou autre tableur ne peuvent résoudre que partiellement cette problématique : ce ne sont pas des gestionnaires de fichiers. Access ou autre pourraient le faire mais...
La très grande majorité des logiciels existants et repérables sur Internet ne compilent pas les années de scolarité. On termine une année scolaire puis on doit repartir "numériquement" sur une nouvelle.
7. **Structure de base**
Un fichier par élève cumulant l'ensemble des évaluations des enseignants sur une scolarité agencé par blocs d'évaluation. Un bloc d'évaluation permettant de travailler sur le quand, le combien, quelle compétence.....
8. **Liens entre IO et Compétences de socle commun**
Les informations éditées récemment sur Eduscol sur la validation d'un palier montrent qu'il doit exister une passerelle entre les compétences et connaissances des IO et les compétences du socle commun. Telle compétence du socle est liée à "n" compétences IO. J'ai longtemps douté de ce présupposé mais il me semble désormais qu'il n'est pas en inéquation à la lecture de ces informations.
9. **Le système à programmer**
L'enseignant enseigne et évalue. Tout doit être centralisé pour chaque élève dans un véritable scolaire numérique et empilé au fil des années par données chiffrées (%) ou par observations (comme en maternelle). Le programme, à partir de ce dossier scolaire numérique, doit construire automatiquement : livrets de période, paliers de socle commun en prenant en compte tout un cycle, les fiches langues en prenant en compte toute la scolarité élémentaire, l'APR en prenant en compte toute la scolarité. Ainsi construit, ces documents n'ont plus comme seul objectif de devenir un état final mais également un état de situation, de bilan en cours de scolarité.
10. **En devenir**
Imaginons que nous souhaitons avoir une image de l'école (tableau de bord de l'école) entre deux dates pour préparer un projet d'école....ou autre. Le système ainsi programmé est prêt à retrouver par requête à partir de l'ensemble des dossiers scolaires numériques d'une école : les compétences à travailler, celles qui le sont moins, celles qui méritent une attention particulière, celles qui sont stabilisées....si nécessaire, le nombre de redoublants...en fait un diagnostic rapide et puissant pour projeter sur un travail en équipe.

Le logiciel Capacités : c'est le résultat informatique de tout ça parce que je me suis toujours refusé à croire que les livrets de compétence étaient des documents à remplir en complément (en plus) des évaluations. Tout doit être automatisé pour diagnostiquer et laisser à l'enseignant le temps d'enseigner. Je suis toujours prêt à partager mes ressources avec d'autres collègues pour continuer à améliorer ce logiciel dont la structure de base est celle qui sera nécessairement à atteindre tant les tâches sont complexes. Certes, l'interface n'est pas intuitive et elle méritera un gros travail de remise à plat.

Pourquoi le code au lancement du logiciel ? Tout simplement pour la CNIL. Légalement on ne peut stocker plus de trois années de données numériques sur un même support or Capacités tel qu'il est conçu peut stocker toute une scolarité dans un dossier numérique crypté. Si le dossier CNIL que je vais déposer m'est renvoyé avec l'obligation de le scinder, il me faudra renvoyer l'information à tous les utilisateurs.